

EMPLOI DU TEMPS REHAUSSEMENT DE CILS & TEINTURE

En présentiel au 246 rue des Canesteu 13300 Salon de Provence



De 10h à 18h – programme 4 à 6 personnes maximum	JOUR 1
MATIN	Règles d'Hygiène Législation et Règlementation Européenne Analyse de l'anatomie et de la forme des yeux Théorie sur le rehaussement des cils Théorie sur le Mascara Semi-Permanent Démonstration des techniques du Rehaussement de cils et du Mascara Semi-Permanent Argumentaires Professionnel Entraînement sur têtes synthétiques ou modelé vivant ou binôme Démonstration de la technique par la formatrice Questions - Réponses
Déjeuner	12h30 à 13h30
APRES MIDI	PRATIQUE SUR MODELE Mise en situation réelle (pratique) EXAMEN : Évaluation pratique et théorique Sanction : Remise des attestations de fin de formation et certificat